

Réf: Dossier 247482

Avis de constitution

SOCIETE « AGROFARM »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE NORD, Lot 4172, Ilot
332

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 04 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGROFARM »

Objet : IMPORTATION ET DISTRIBUTION D'ALIMENTS POUR ANIMAUX; IMPORTATION D'OAC ET PRODUCTION DE POUSSINS D'UN JOUR, ELEVAGE, ABATTAGE, DISTRIBUTION DE DENREES ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE NORD, Lot 4172, Ilot 332

Dirigeant(s) Mlle DON SOBY JUDITH MARINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05381 du 13/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66073/GTCA/RC/2023 du 13/09/2023

